



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 18 novembre 2019 à 19h00 en la salle du Conseil, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low et conformément au code municipal sont présents son honneur la mairesse Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice, Anne Bélisle et messieurs les conseillers Luc Thivierge, Matthew Orlando et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Carole Robert.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général, aussi présent, agit à titre de greffier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2019 - 1

Madame la mairesse Carole Robert, ouvre la séance extraordinaire à 19h00 après constatation du quorum.

274-11-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2019 - 2

Séance extraordinaire du Conseil – 18 novembre 2019

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ;
2. Approbation de l'ordre du jour ;
3. Réception avis de convocation ;
4. Avis de motion -- Règlement 07-2019 décrétant l'entretien hivernal des chemins privés Promenade du Soleil Nord et Promenade du Soleil Sud ;
5. Dépôt du projet de Règlement 07-2019 décrétant l'entretien hivernal des chemins privés Promenade du Soleil Nord et Promenade du Soleil Sud ;
6. Adjudication du contrat pour l'appel d'offres 2019-121 devis pour l'ouverture des chemins l'hiver ainsi que pour le sablage/déglçage ;
7. Déneigement et sablage des chemins Monette, Kelly, Driscoll et Lilly sur le territoire de la municipalité de Canton de Low ;
8. Modification à la résolution # 225-08-2018 « Politique relative à l'évaluation de la performance et aux révisions salariales annuelles des employés de la municipalité de Canton de Low » ;
9. Période de questions ;
10. Clôture de la séance extraordinaire du 18 novembre 2019 ;
11. Levée de la séance extraordinaire du 18 novembre 2019 ;

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 18e jour du mois de novembre 2019.

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 novembre 2019.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Anne Bélisle	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée



RÉCEPTION AVIS DE CONVOCATION - 3

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 18 novembre 2019 conformément au code municipal du Québec et que tous sont d'accord pour poursuivre la séance extraordinaire du 18 novembre 2019.

AVIS DE MOTION -- RÈGLEMENT 07-2019 DÉCRÉTANT L'ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS PRIVÉS PROMENADE DU SOLEIL NORD ET PROMENADE DU SOLEIL SUD- 4

Madame la Mairesse, Carole Robert, donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 07-2019 décrétant l'entretien hivernal des chemins privés Promenade du Soleil Nord et Promenade du Soleil Sud avec dispense de lecture.

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 07-2019 DÉCRÉTANT L'ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS PRIVÉS PROMENADE DU SOLEIL NORD ET PROMENADE DU SOLEIL SUD - 5

Madame la Mairesse, Carole Robert, dépose le projet de règlement numéro 07-2019 pour décrétant l'entretien hivernal des chemins privés Promenade du Soleil Nord et Promenade du Soleil Sud. Ledit projet de règlement 07-2019 sera disponible pour consultation, et ce, au moins deux jours avant son adoption finale lors d'une séance distincte de ce conseil.

275-11-2019

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES 2019-121 DEVIS POUR L'OUVERTURE DES CHEMINS L'HIVER AINSI QUE LE SABLAGE/DÉGLAÇAGE - 6

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public, portant le numéro 2019-121, aux fins d'octroyer un contrat pour l'ouverture des chemins l'hiver ainsi que pour le sablage/déglacage d'une durée minimale de trois ans, soit pour les années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 avec possibilité d'une période additionnelle de deux ans ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat doit être accordé au soumissionnaire ayant déposé, dans le délai fixé, la plus basse soumission conforme ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une (1) soumission soit celle de Jean et Éric Legros ;

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil :

QUE le préambule soit partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le contrat pour l'ouverture des chemins l'hiver ainsi que pour le sablage/déglacage des chemins d'une durée de trois ans pour les années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 soit, et est octroyé à Jean et Éric Legros, pour un montant annuel de 82, 926.25 \$ plus taxes et dans l'éventualité d'un renouvellement pour une période de deux ans, le montant du contrat sera majoré d'une valeur équivalente à l'indice du prix à la consommation (IPC) du Canada établie par Statistique Canada en date du 31 décembre 2022 tel que le contrat le stipule ;

QUE Monsieur Pierre Gagnon, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité, le contrat faisant l'objet des présentes ;



ET QUE ces montants soient prélevés du compte 0060050-ES1 jusqu'à ce que le poste budgétaire 02 33000 443 soit renfloué.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Anne Bélisle	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée

276-11-2019

DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DES CHEMINS MONETTE, KELLY, DRISCOLL ET LILLY SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW – 7

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public, portant le numéro 2019-121 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a seulement 2.2 kilomètres en distance pour le déneigement et sablage des chemins Monette, Kelly, Driscoll et Lilly ;

CONSIDÉRANT QUE c'est un contrat de gré à gré (de moins de 25,000.00 \$) ;

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil :

QUE le préambule soit partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le contrat pour l'ouverture des chemins l'hiver ainsi que pour le sablage/déglaçage des chemins d'une durée de deux ans pour les années 2019-2020, 2020-2021 soit, et est octroyé à Jean et Éric Legros, pour un montant 4 075.00 \$ plus taxes le kilomètre et dans l'éventualité d'un renouvellement pour une période de deux ans, le montant du contrat sera majoré d'une valeur équivalente à l'indice du prix à la consommation (IPC) du Canada établie par Statistique Canada en date du 31 décembre 2021 tel que le cahier des charges numéro 2019-122 le stipule ;

QUE Monsieur Pierre Gagnon, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité, le contrat faisant l'objet des présentes ;

ET QUE ces montants soient prélevés du compte 0060050-ES1 jusqu'à ce que le poste budgétaire 02 33000 443 soit renfloué.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Anne Bélisle	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée



277-11-2019

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION # 225-08-2018 POLITIQUE
RELATIVE À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET AUX
RÉVISIONS SALARIALES ANNUELLES DES EMPLOYÉS DE LA
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW - 8**

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par madame la conseillère, Anne Bélisle

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'abroger la résolution # 225-08-2018.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1		x		
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Anne Bélisle	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS - 9

278-11-2019

**CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
18 NOVEMBRE 2019 - 10**

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal clôture la séance extraordinaire du 18 novembre 2019 à 19h16.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Anne Bélisle	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

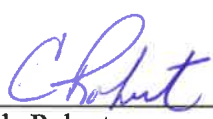
Adoptée

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2019 –
11**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert lève la séance extraordinaire du 18 novembre 2019.



Pierre Gagnon
Directeur général



Carole Robert
Mairesse